

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

Téléphone / Siège : 30 67 58 / 59

Annexe : 33 36 64

BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 (Burkina Faso)

Télex : 5263 COMITER Ouaga

Fax : (00226) 30 67 57

## SECRETARIAT EXECUTIF

### PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE

**PRORES**

PROJET REGIONAL DE REFLEXION STRATEGIQUE  
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE AU SAHEL

**PRORES**

## ACTES DE LA RENCONTRE REGIONALE SUR LES PROBLEMATIQUES

- DES SYSTEMES DE PRODUCTION
- DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES
- DE LA PROMOTION DE LA LUTTE INTEGREE

## AU SAHEL

NOUAKCHOTT, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, 12 - 15 AVRIL 1997

AVRIL 1997



## SECRETARIAT EXECUTIF

### PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE

**PRORES**

PROJET REGIONAL DE REFLEXION STRATEGIQUE  
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE AU SAHEL

**PRORES**

## ACTES DE LA RENCONTRE REGIONALE SUR LES PROBLEMATIQUES

- DES SYSTEMES DE PRODUCTION
- DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES
- DE LA PROMOTION DE LA LUTTE INTEGREE

## AU SAHEL

NOUAKCHOTT, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, 12 - 15 AVRIL 1997

AVRIL 1997

## **SOMMAIRE**

<b>I</b>	<b>Présentation de la rencontre régionale</b>	<b>2</b>
1.1	Contexte	2
1.2	Démarche	2
1.3	Objectifs de la rencontre régionale	3
1.4	Participants	3
1.5	Déroulement des travaux	3
1.6	Documents de la rencontre	4
<b>II</b>	<b>Conclusions des travaux de la rencontre régionale</b>	<b>4</b>
2.1	Introduction	4
2.2	Conclusions des travaux	5
2.2.1	Problématique des systèmes de production au Sahel	5
2.2.2	Problématique des filières agro-alimentaires au Sahel	12
2.2.3	Problématique de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel	20
<b>III</b>	<b>Annexes</b>	<b>24</b>
Annexe 1	Motion de remerciements	
Annexe 2	Discours d'ouverture du Ministre du Développement rural et de l'Environnement de la Mauritanie	
Annexe 3	Discours de clôture du Ministre du Développement rural et de l'Environnement de la Mauritanie	
Annexe 4	Allocution de Mme le Secrétaire Exécutif du CILSS	
Annexe 5	Discours du représentant des partenaires au développement	
Annexe 6	Note introductory à la rencontre régionale	
Annexe 7	Calendrier des travaux	
Annexe 8	Liste des participants	

## I

## PRESENTATION DE LA RENCONTRE REGIONALE

### 1.1 CONTEXTE

Dans le souci de la recherche d'une plus grande efficacité dans ses actions en direction de ses Etats membres, afin de mieux les assister et appuyer dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies et politiques appropriées en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles, le CILSS a engagé à travers le Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire avec notamment le Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité alimentaire durable au Sahel (PRORES), des études et réflexions stratégiques dans tous ses Etats membres.

Ces études et réflexions menées notamment sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion de la lutte intégrée au Sahel, visent à améliorer dans leur ensemble, les connaissances pour mieux structurer les interventions futures du CILSS conformément à son mandat.

### 1.2 DEMARCHE

En lançant ces études, le CILSS, à travers le PRORES :

- 1) souhaite faire un diagnostic renouvelé de la dynamique des systèmes de production en identifiant les systèmes porteurs émergents afin de permettre aux politiques nationales de s'appuyer sur une meilleure compréhension des dynamiques internes des sociétés rurales ;
- 2) veut identifier des actions concrètes à entreprendre par les Etats et lui-même pour améliorer le fonctionnement et la compétitivité des filières agro-alimentaires au Sahel (mieux appréhender l'importance de ces filières, leurs forces et leurs faiblesses et déterminer les interventions régionales qui accompagneraient les efforts des pays) ;
- 3) veut identifier les contraintes techniques, structurelles organisationnelles et socio-économiques qui entravent l'application de la lutte intégrée et mettre en place une stratégie régionale de lutte intégrée.

Pour mener à bien cet exercice, le CILSS s'est appuyé sur des compétences endogènes dans chaque pays membre pour animer ces réflexions et élaborer les documents nationaux.

Ces différentes études ont été validées techniquement au niveau national lors d'ateliers organisés à cet effet.

Une équipe de consultants régionaux sahéliens en a par la suite réalisé les synthèses.

### **1.3 OBJECTIFS DE LA RENCONTRE REGIONALE**

La rencontre régionale vise deux objectifs :

- Améliorer/approfondir le contenu des documents de synthèse et avoir une compréhension partagée des enjeux du développement agricole du Sahel ;
- Dégager une vision commune des actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional pour la promotion des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et la protection phytosanitaire intégrée des végétaux.

### **1.4 PARTICIPANTS**

La rencontre régionale a regroupé :

- des représentants des Etats membres du CILSS (administration, départements techniques : agriculture, élevage, protection des végétaux),
- des représentantes d'associations de femmes,
- des opérateurs économiques,
- des représentants d'ONG,
- des représentants des bailleurs de fonds,
- des représentants d'organisations internationales,
- des chercheurs,
- des experts du système CILSS (Secrétariat Exécutif, INSAH et AGRHYMET, Club du Sahel).

### **1.5 DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Les travaux se sont déroulés comme suit :

- La première demi-journée a été consacrée à la plénière au cours de laquelle les documents de synthèse élaborés par les consultants régionaux ont été présentés et discutés ;
- L'après midi de la première journée et les deux journées suivantes ont été consacrées à des travaux en commissions (3) ;
- Commission 1 : sur la problématique des systèmes de production ;
- Commission 2 : sur la problématique des filières agro-alimentaires,
- Commission 3 : sur la problématique de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel.
- Une demi-journée consacrée à la restitution des travaux des commissions et l'adoption du rapport final.

## **1.6 DOCUMENTS DE TRAVAIL**

Les documents qui ont servi de base aux débats :

- les synthèses des bilans-diagnostic nationaux sur la problématique des systèmes de production au Sahel ;
- les synthèses des bilans-diagnostic nationaux sur la problématique des filières agro-alimentaires au Sahel ;
- le document de Programme Régional de Promotion de la Protection Phytosanitaire intégrée au Sahel ;
- le document « Systèmes de production et transformation de l'agriculture au Sahel, synthèse des études nationales ».

## **II CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE REGIONALE**

### **2.1. INTRODUCTION**

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept et du 12 au 15 avril s'est tenue à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) la Rencontre Régionale organisée par le CILSS sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion de la lutte intégrée au Sahel. Elle a eu pour but de discuter et d'enrichir les synthèses des bilans-diagnostic réalisés et de dégager une vision commune des actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional dans le cadre de la promotion des systèmes de production et des filières agro-alimentaires porteurs et de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence Dr Abdallahi ould NEM, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement représentant le Gouvernement mauritanien en présence de Madame CISSE Mariam K. SIDIBE, Secrétaire Exécutif du CILSS et des représentants du Corps diplomatique.

Y ont pris part une centaine de participants composés des représentants des neuf Etats membres du CILSS, des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales, d'associations de femmes, des opérateurs économiques, des partenaires au développement et des chercheurs.

Dans son allocution d'ouverture, son Excellence Dr Abdallahi ould NEM, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjouit au nom du peuple et du Gouvernement mauritanien du choix porté sur son pays pour abriter cette importante rencontre.

Il s'est félicité de la pertinence des trois thèmes retenus, thèmes prioritaires pour nos Etats dont la bonne compréhension contribue à l'identification des politiques et actions visant à la sécurité alimentaire durable et à la gestion des ressources naturelles au Sahel. Pour ce faire, il a exhorté les donateurs à appuyer le CILSS dans sa nouvelle dynamique.

Auparavant, dans son intervention, Madame CISSE Mariam K. SIDIBE, Secrétaire Exécutif du CILSS a souligné que les trois études proposées doivent être enrichies afin d'avoir une compréhension partagée des enjeux pour le développement agricole durable du Sahel et une vision commune des actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional par les différents acteurs.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, la rencontre a mis en place son bureau et adopté son calendrier de travail (voir annexe).

Le reste de la séance plénière a été consacrée à un exposé introductif sur les enjeux, les objectifs visés et les résultats attendus de la rencontre et sur la présentation des trois principaux documents de base suivis de discussions générales.

Les travaux se sont poursuivis en commissions (3) et ont consisté à apporter des corrections et des compléments d'information au contenu des trois documents de base :

- Vérification de la conformité des bilans-diagnostics réalisés avec les réalités nationales ;
- Approfondissement du diagnostic ;
- Adoption des définitions de concept sur les systèmes de production et les filières agro-alimentaires ;
- Identification des actions pouvant être rapidement mises en oeuvre au niveau national et régional par les différents acteurs ;
- Identification des actions à approfondir.

Pour la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel, il s'agit en plus d'adopter les programmes d'action régional et national proposés.

## 2.2 CONCLUSION DES TRAVAUX

### 2.2.1 PROBLEMATIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Le document de synthèse a fait ressortir qu'en dépit de son statut d'espace agro-sylvo-pastoral que lui confère son climat, le Sahel dispose de nombreuses ressources naturelles :

- Une population de l'ordre de 47.000.000 habitants (1994) dont 47 à 50 % sont constitués de jeunes de moins de 15 ans d'âge ;
- Une superficie de 5,5 millions de km<sup>2</sup>, vaste domaine d'agro-sylvo-pastoralisme ;
- D'abondantes ressources en eaux de surface et en eaux souterraines ;
- 2.968.000 hectares irriguables avec maîtrise totale ou partielle de l'eau ;
- D'importantes ressources minières ;
- Etc.

Ces importantes ressources constituent les bases productives sur lesquelles reposent les systèmes de production agricoles.

Les études nationales sur les systèmes de production montrent qu'il est possible de définir différents types de systèmes de production au Sahel. Cependant, bien que cette diversité existe, il est possible de regrouper les systèmes de production au Sahel en cinq grands types.

1. Le système de production pastoral qui se caractérise essentiellement par la pratique seule de l'élevage. Ce système de production est localisé dans les parties les plus arides du Sahel ;
2. Le système de production agro-pastoral à dominance pastorale : dans ce système, l'élevage est l'activité principale. (400 à 500 mm). Les agro-pasteurs pratiquent l'agriculture mais de façon marginale. Le mode d'élevage est la transhumance ;
3. Le système agro-pastoral à dominance agricole sèche (500 à 900 mm) : l'agriculture constitue l'activité dominante de la population. Du fait de la précarité des pluies, l'élevage constitue une épargne à même de prémunir les agro-pasteurs contre les risques climatiques ;
4. Le système de production agro-pastoral à dominance agricole humide (supérieur à 900 mm) : il se différencie du précédent par le fait que les hauteurs d'eau recueillies sont plus importantes et les potentialités agricoles plus élevées. On y rencontre généralement les principales cultures industrielles et d'exportation.
5. Le système de production irrigué : ce système n'est pas localisé dans une région déterminée, il concerne les périmètres irrigués que l'on rencontre un peu partout à l'échelle d'un pays.

Ces systèmes de production buttent sur de nombreuses contraintes d'ordre physique, socio-économique et institutionnel mais disposent également d'énormes potentialités.

Les contraintes physiques identifiées par les études nationales sont liées à la baisse de la pluviométrie, à l'augmentation de la pression démographique qui entraîne une pression sur les terres agricoles, à l'accroissement de la pression animale sur les parcours, à l'inadéquation des pratiques culturales...

La sévérité de ces contraintes varie d'une zone agro-écologique à une autre.

Les contraintes socio-économiques et institutionnelles sont communes à l'ensemble des zones agro-écologiques. Elles sont liées à l'amélioration de la productivité des systèmes de production et aux performances des institutions d'encadrement agricole.

Les études nationales ont permis de dégager les potentialités des différents systèmes de production. Ces potentialités varient également d'une zone agro-écologique avec un gradient nord-sud en ce qui concerne les productions végétales et un gradient sud-nord pour la production animale.

Certains systèmes de production sont porteurs d'évolutions positives. La plupart de ces systèmes porteurs est commune à l'ensemble des pays. C'est le cas des systèmes de production irrigués de l'élevage péri-urbain, de l'élevage intégré à l'agriculture.

C'est donc au niveau des systèmes porteurs que les différents partenaires au développement devraient mettre un accent particulier afin d'aider à accroître la productivité des systèmes de production.

Les participants à la rencontre régionale ont reconnu que l'étude de synthèse sur les systèmes de production dans les pays membres du CILSS a mis en évidence sur la base des études nationales, l'existence d'une expérience significative en matière d'approche système dans la majorité des Etats membres ; le système de production définit de façon globale comme étant le résultat des relations de fonctionnement et de dynamisme qui unissent un ensemble de production végétale, animale, faunique et halieutique, un ensemble de facteurs de production (terre, eau, travail, capital) et un ensemble de techniques pratiquées.

Les systèmes de production sahéliens engagent la grande majorité de la population active. Sollicités qu'ils sont par les dynamiques qui continuent de marquer la région tant sur le plan écologique qu'économique et politique, ils sont en évolution continue. De plus, ils sont appelés à jouer un rôle direct croissant de ces mêmes domaines, notamment au travers des processus de décentralisations et de participation accrue aux projets de développement.

On voit dans ces conditions l'intérêt que revêt l'adoption d'une approche « système » au niveau régional qui devra fournir aux Etats membres un outil d'information et de diagnostic permettant d'identifier, d'apprécier, de comparer et de suivre à cette échelle :

- les performances et les avantages comparatifs de différents systèmes de production de la région,
- les systèmes porteurs et leurs rôles dans des filières spécifiques (viande, céréales, etc) ;
- l'impact des politiques de développement sur les indices ci-dessus.

D'un point de vue opérationnel, une telle démarche prendra en compte les acquis existants de la recherche dans les différents Etats membres comme au sein des institutions régionales (Agrhyemet, Insah, etc).

Pour permettre l'appréciation des performances comme des avantages comparatifs des différents systèmes au sein de la région, elle proposera :

- une notation commune permettant d'identifier de façon précise des systèmes de production existants dans des (sous)-régions différentes, souvent connus localement sous des dénominations implicites et pourraient alors être comparés ;
- une méthodologie permettant de saisir puis de quantifier de façon synthétique la performance des systèmes de production.

Cette dernière devra notamment inclure les critères et veiller à répondre aux questions suivantes relatives :

- **au revenu : le système de production est-il en mesure d'assurer un revenu et un niveau de vie suffisant aux femmes et aux hommes qui le composent ?**
- **à la stabilité : le système de production est-il viable (environnement, débouchés, etc.), ses revenus sont-ils suffisamment sûrs ?**
- **à la réplicabilité : les conditions de succès observés peuvent-elles être transposées, c'est-à-dire diffusées en dehors de la zone ?**

Ces éléments devront notamment être inclus dans les systèmes de production « porteurs ».

#### Caractérisation des systèmes de production

La rencontre a convenu que définir une caractérisation harmonisée au niveau régional, est une nécessité à moyen terme, mais il est impossible de le faire dès maintenant car elle doit s'appuyer sur l'existant dans les pays. Par exemple, une classification ne devrait pas empêcher l'utilisation de termes locaux admis qui sont très significatifs ; Les participants ont donc proposé plusieurs niveaux d'approche pour la caractérisation des systèmes :

##### Niveau 1 : les grands groupes de systèmes

Les grands groupes de systèmes de production pour lesquels s'est dégagé un consensus sont :

- oasien
- pastoral,
- agro-pastoral à dominance pastorale,
- agro-pastoral à dominance agricole sèche,
- agro-pastorale à dominance agricole humide,
- irrigué,
- pêche,
- urbain et périurbain.

Il apparaît en outre nécessaire de caractériser le contexte agro-écologique dans lequel les systèmes de production existent, fonctionnent et évoluent. Dans une première approche, une stratification des zones à l'échelle régionale pourrait être élaborée, notamment sur la base des données existantes à l'INSAH et AGRHYMET, quitte à ce que des zonages plus fins soient réalisés ultérieurement à des niveaux plus détaillés de la classification.

## Niveau 2 : les sous-systèmes

Dans le cadre de l'approfondissement, chaque pays va répertorier les différents sous-systèmes et les classer dans chacun des groupes de systèmes de production identifiés. Les critères de différentiation qui pourraient être utilisés sont, entre autres, les suivants :

- Eau (maîtrise ou non, ouvrage anti-érosif, irrigué, drainé) ;
- Sol (jachère ou non, fragilité, aménagé ou pas) ;
- Terre (statut foncier des terres, mode de faire valoir) ;
- Capital (niveau d'équipements, etc.) ;
- Travail (utilisation de main d'œuvre externe) ;
- Utilisation d'intrants (niveau d'utilisation) ;
- Spéculations principales et secondaires (agriculture, élevage, forêt et pêche).

Il sera ensuite nécessaire de les caractériser :

- Description qualitative,
- Contraintes,
- Atouts,
- Conditions de développement de chacun des systèmes de production,
- importance relative des systèmes de production dans l'agriculture nationale,
- rôle (contributions qualitatives et quantitatives de chacun des systèmes de production).

## *Rôle des systèmes de production*

S'agissant du rôle des systèmes de production, il a été reconnu la nécessité d'élargir son analyse sur les plans écologique, social et économique :

- Rôle macro-économique des sous-systèmes :

Il s'agira de répertorier la contribution de chacun des systèmes de production à la production nationale dans chacune des filières, contribution au revenu national, contribution à la sécurité alimentaire, à la balance commerciale et au budget de l'Etat (fiscalité directe et indirecte) ;

- Contribution socio-économique des sous-systèmes.

Il s'agira d'examiner le rôle de chacun des systèmes de production en terme :

- de création d'emplois :
  - \* au niveau agricole,
  - \* hors agriculture.
- de stabilisation et fixation des populations, d'accueil d'habitants par unité de surface utile ;
- de modernisation de l'agriculture et des techniques de production ;
- d'augmentation des capacités et des compétences des producteurs et de stimulation de leur organisation ;
- de capacité à restaurer les équilibres socio-écologiques ;
- de contribution à dégager des surplus monétaires investissables hors de l'exploitation ou hors de l'agriculture.

#### *Identification des systèmes porteurs*

S'agissant de l'identification des systèmes porteurs, les participants ont suggéré que des critères qui se recoupent parfois avec des critères de précision des rôles devraient être utilisés pour identifier les systèmes de production les plus porteurs. Ils devraient particulièrement mettre en relief :

- leur durabilité (en termes de consommation de ressources naturelles, de ressources humaines et en termes économiques et sociaux) ;
- le niveau de profit et de revenu qu'ils permettent ;
- la stabilité des revenus qu'ils assurent ;
- leur réplicabilité et leurs possibilités d'extension à faible coût ;
- leur insertion dans des marchés ou filières porteuses ;
- les enjeux qu'ils représentent pour le développement et la recherche.

Ce travail est une première ébauche d'amélioration de la connaissance régionale des systèmes de production. Il conviendra que le PRORES hiérarchise les critères à prendre en compte (afin notamment de réduire la charge de travail) et établisse des indicateurs de mesure pour faciliter la collecte de données relatives aux différents systèmes. La précision de ces indicateurs permettra de mieux appréhender le volume de travail à fournir.

### ***Rôle des différents partenaires au développement***

En ce qui concerne le rôle des différents partenaires au développement, la Rencontre a formulé les propositions suivantes :

- L'appui au développement de l'élevage ;
- L'appui à la promotion des organisations socio-professionnelles, dans le cadre de la redéfinition du rôle de l'Etat ;
- La facilitation des rencontres entre les différents partenaires ;
- L'appui aux études et à la conduite des programmes spécifiques de recherche sur les Systèmes de production en vue d'accroître leur performance ;
- L'appui aux structures nationales et aux réseaux sous-régionaux de recherche sur les Systèmes de production ;
- La recherche à la promotion de modes de financements adaptés aux besoins des systèmes de production et aux capacités des organisations socio-professionnelles ;
- L'encouragement à l'émergence de chambres locales et régionales d'agriculture.

Cinq recommandations (voir Annexe) ont été en outre formulées à l'endroit des Etats membres du CILSS, des autorités du CILSS et des partenaires au développement. elles sont relatives :

- aux rôles des différents partenaires,
- à la promotion des échanges et à la consommation des productions locales,
- à la compétitivité des produits dans la sous-région ;
- aux législations foncières,
- à l'approfondissement des études nationales et régionales sur les systèmes de production.

## **2.2.2 PROBLEMATIQUE DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES**

Le rapport de synthèse « Problématique des filières agro-alimentaires au Sahel, synthèse des bilans diagnostics nationaux » a servi de document de base.

Ce rapport fait ressortir des similitudes et aspects distinctifs qui ont conduit à inventorier neuf filières agro-alimentaires au niveau régional.

Le même type d'analyse comparative appliquée aux critères a permis d'en retenir six de choix pertinents au niveau régional :

- Contribution au PIB ;
- Contribution à la sécurité alimentaire ;
- Importance des personnes impliquées dans la filière ;
- Contribution à l'équilibre de la balance commerciale ;
- Possibilités d'échanges sous-régional ou international ;
- Capacité de la filière de répondre à une demande sous-régionale soutenue.

Les filières qui ont satisfait au mieux à ces critères et qui répondent aux préoccupations de sécurité alimentaire, de réduction des disparités, d'amélioration des échanges régionaux et de participation au développement ont été considérées comme filières agro-alimentaires porteuses au niveau régional. Il s'agit des filières bétail-viande, céréales ; fruits et légumes et pêche.

L'analyse de chacune de ces filières a porté sur : les contraintes et les atouts à tous les niveaux depuis la production ; le fonctionnement des marchés, la consommation, la transformation.

Il ressort de l'analyse minutieuse des études nationales, l'urgence d'un approfondissement par les aspects suivants :

- Collecte des données sur les quantités produites, le recensement du cheptel et les coûts de production ;
- Suivi des paramètres de la consommation ;
- Coûts d'approche ; détermination de la compétitivité ;
- Recensement et analyse des politiques d'échanges ;
- Recensement des unités de transformation, des technologies et des normes de qualité et collecte des données sur les quantités transformées.

Après les orientations stratégiques, les options d'interventions possibles pour améliorer et optimiser la compétitivité et le fonctionnement des filières sont classées en deux catégories complémentaires :

- Au plan général, les options en faveur de l'environnement, des organisations, du financement, des échanges et de la technologie ;
- Au plan spécifiques, des options propres respectivement aux filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche

La nécessité de parler le même language quant il s'agit de filière a amené les participants à se pencher sur une définition du concept de « filières » afin d'en avoir une compréhension partagée :

#### ***Définition du concept « Filière »***

La filière a été définie comme un système, c'est-à-dire un ensemble d'éléments en interactions dynamique et organisé dont le but est l'ajout de la valeur ajoutée d'un produit ou groupe de produits.

La filière comprend différents intervenants (appelés agents ou opérateurs économiques) qui pratiquent des activités économiques d'approvisionnement, de production, de commercialisation, de transformation et de consommation liées à un produit ou groupe de produits particuliers. L'analyse de la filière consiste précisément à comprendre le comportement des agents économiques et pouvoir faire des recommandations aux décideurs pour modifier les comportements jugés indésirables.

La filière ne fonctionne pas en vase clos. Elle est reliée à d'autres filières et aux marchés de facteurs de production (terre, capital, main d'oeuvre).

Le concept de coordination est un concept fondamental dans l'étude filière. Il fait référence au degré d'harmonie entre les intervenants qui agissent dans le même sens pour améliorer les performances de la filière. On distingue :

- la coordination horizontale qui concerne le degré d'harmonie entre les intervenants d'un même niveau dans la filière : la concurrence est-elle forte ou faible entre les intervenants par exemple ?
- la coordination verticale réfère au degré d'harmonie entre les différents niveaux de la filière : dans quelle mesure l'offre à chaque niveau satisfait-elle la demande du niveau suivant dans la filière en termes de prix, de quantités, de qualité, de forme, de localisation, de délais de livraison ?
- la coordination dans le temps indique dans quelle mesure les intervenants évoluent, s'adaptent et même favorisent les changements dans les conditions de base de l'offre et de la demande.

Aussi, l'environnement de la filière influence-t-elle le comportement des intervenants, qui influence à son tour la performance de la filière à savoir son efficacité, sa capacité d'adaptation ou d'innovation, sa viabilité (rentabilité économique et respect des équilibres écologiques).

Le rapprochement des inventaires des filières agro-alimentaires au niveau national a fait ressortir des similitudes et aspects distinctifs qui ont conduit à inventorier neuf filières agro-alimentaires au niveau régional :

- la filière bétail-viande,
- la filière céréales,
- la filière fruits et légumes,
- la filière pêche,
- la filière avicole,
- la filière niébé,
- la filière des produits forestiers de cueillette,
- la filière lait,
- la filière arachides.

#### ***Approfondissement du diagnostic***

Les participants ont retenu les six critères de choix pertinents au niveau régional suivant pour identifier les filières considérées comme porteuses :

- Les critères de choix des filières soient définis au regard de la sécurité alimentaire durable, concept intégrateur à la fois des systèmes de production agricoles et des filières agro-alimentaires ; ceci présente l'avantage de faire émerger les liens fonctionnels existant entre les deux ;
- Les six critères retenus dans le document ont été jugés pertinents; cependant, compte tenu de son caractère intégrateur, le critère « contribution à la sécurité alimentaire » a été éclaté donnant ainsi les critères suivants :
  - contribution à l'alimentation des populations ;
  - capacité de la filière à répondre à une demande sous-régionale soutenue ;
  - importance des personnes impliquées ;
  - contribution au PIB ;
  - importance dans les échanges locaux, sous-régionaux et/ou internationaux;
  - contribution à l'équilibre de la balance commerciale.

La rencontre estime que le critère de choix des filières relatif à la « contribution à l'alimentation des populations » qu'elle a retenu influera probablement sur la liste des filières proposées par certains Etats dans les documents nationaux, sans pour autant remettre en cause la sélection des filières faites au niveau régional.

Un consensus s'est dégagé sur les quatre (4) filières porteuses suivantes :

- la filière bétail-viande,
- la filière céréalière,
- la filière fruits et légumes, et
- la filière pêche.

La rencontre a recommandé dans le cadre de l'interaction systèmes de production et filières agro-alimentaires :

- des réflexions sur la mutation des systèmes de production et des filières agro-alimentaires dans le sens du renforcement de la sécurité alimentaire durable au Sahel ;
- la prise en compte des aspects socioculturels dans la définition du concept "système de production" ;
- l'insertion comme critère de choix des filières, l'élément "contribution à l'alimentation des populations".

La Rencontre a en outre formulé une recommandation spéciale pour une prise en compte de la participation des femmes en vue d'un soutien conséquent à toutes leurs activités en matière de :

- formation ;
- financement ;
- de développement de technologies appropriées.

Les actions possibles ci-après présentées sous forme de tableau ont été dégagées pour être mises en oeuvre dans le cadre de ces quatre filières.

## FILIERE BETAIL-VIANDE

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU	
		CT	MT	National	Régional
Harmonisation de la réglementation relative aux mouvements du bétail et à l'hygiène publique vétérinaire	Maladies animales contrôlées et échanges facilités	x		x	x
Amélioration des potentialités bouchères des races locales	Productivité augmentée		x	x	
Amélioration des techniques de récolte, de conservation et de traitement des fourrages	Fourrages disponibles en qualité et en quantité	x		x	
Aménagement d'aires de parcours et de voies de passages du bétail dans les zones à vocation agricole	Elevage sécurisé et conflits éleveurs-agriculteurs atténués	x		x	x
Valorisation des sous-produits agricoles et agro-industriels pour l'alimentation animale	Aliments de bétail disponibles	x		x	
Création de points d'eau pour une meilleure exploitation des ressources fourragères	Abreuvement et alimentation facilités	x		x	
Renforcement de l'appui technique aux éleveurs notamment dans le domaine de l'approvisionnement en intrants vétérinaires	Eleveurs mieux organisés et renforcés Bétail en meilleure santé	x		x	
Renforcement des marchés de bétail	Ecoulement bétail facilité	x		x	x
Recensement effectif du bétail	Connaissance du cheptel améliorée	x		x	x
Identification du bétail	Connaissance du cheptel améliorée	x	x	x	x
Installation d'infrastructures d'abattage et de conservation en zone de production	Ecoulement bétail et viande facilité		x	x	x
Amélioration et vulgarisation des technologies de transformation des viandes	Consommation diversifiée et création de valeur ajoutée		x	x	
Valorisation des déchets d'abattoirs	Environnement préservé		x	x	
Amélioration de l'intervention des services d'appui notamment dans le domaine de la formation	• services d'appui plus compétents	x		x	x
Ouverture de lignes de crédit destinées au financement des actions dans la filière	investissement augmenté	x		x	x
Création de banques de données sur la filière au niveau régional	Information sur le cheptel disponible	x		x	x

## FILIERE FRUITS ET LEGUMES

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU	
		CT	MT	Natio-nal	Régi-onal
<b>PRODUCTION</b>					
Développer la production maraîchère en hivernage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter saturation des marchés</li> <li>• Approvisionnement en toute saison</li> </ul>		X	X	X
Mise en place d'un programme d'hydraulique maraîchère sur la base de technologie adaptée	Maîtrise et approvisionnement en eau	X		X	X
Production des semences	Maîtrise des approvisionnements		X		X
<b>TRANSFORMATION</b>					
Promotion de la transformation par l'appui à la création de petites et moyennes unités de transformation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure planification de la consommation et la mise en marché</li> <li>• Création d'emplois</li> </ul>		X	X	X
<b>COMMERCIALISATION</b>					
Elaboration de normes de qualité pour le label « Sahel »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du label « Sahel »</li> <li>• Meilleure mise en marché</li> <li>• Franchissement des barrières non tarifaires</li> </ul>	X	X	X	X
Abaissement des coûts des frets surtout aérien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure compétitivité</li> <li>• Accroissement des échanges</li> </ul>	X		X	X
Elimination des tracasseries douanières et routières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des délais d'acheminement</li> <li>• Fluidification des échanges</li> </ul>	X		X	X
Mise en place de système d'information sur les marchés de la filière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparence du marché</li> <li>• Découverte de nouveaux débouchés</li> <li>• Créneau saisonnier</li> </ul>	X		X	X
<b>ORGANISATION PROFESSIONNELLE</b>					
Renforcement des organisations professionnelles :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacités de négociations renforcées</li> <li>• Meilleure participation à la gestion de la filière et à la définition des politiques</li> <li>• Renforcement du professionnalisme</li> </ul>		X	X	X
- Coopératives			X	X	
- Associations			X	X	
- GIE					
- Etc.					
<b>RECHERCHE</b>					
Promouvoir la recherche-développement pour la :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert de technologie</li> <li>• Renforcement de la compétitivité</li> <li>• diversification des produits</li> </ul>		X		X
- transformation					
- conservation					
- stockage/conditionnement					

## FILIERE PECHE

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU	
		CT	MT	Natio-nal	Régio-nal
Formation/sensibilisation des opérateurs dans les domaines de stockage, traitement, vente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérateurs formés</li> <li>• Présentation et vente des produits améliorées</li> </ul>	X		X	X
Aménagement des marchés de vente de poisson	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Points de vente de poissons adéquats</li> </ul>		X	X	
Mise en place d'unités adéquates de transformation des produits de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de la pêche mieux valorisés</li> </ul>	X	X	X	
Mise en place d'un observatoire pour éclairer les décisions des opérateurs	Meilleure maîtrise des paramètres régissant le marché international	X	X	X	
Définition, harmonisation de normes de qualité	produits de qualité garanti aux niveau des marchés internes et internationaux	X	X	X	X
Renforcement de la capacité de recherche halieutique	Etat des ressources halieutiques mieux connues		X	X	X
Protection des ressources halieutiques	plan de gestion de la ressource élaboré	X	X	X	X
Renforcement de la surveillance des ZEE	Diminution de la pêche illégale	X	X	X	X
Renforcement d'infrastructures de base et équipement	Emergences d'opérateurs privés aux niveaux national et régional	X	X	X	X
Renforcement du système de crédit	Investissement facilité dans la filière	X	X	X	
Revitalisation de la pêche continentale	Capture augmentée	X	X	X	
Promotion des échanges	Consommation de poisson par habitant augmentée dans la sous-région	X	X		X
Développement de la pisciculture			X	X	
Vulgarisation de technologies de pêche adaptées aux conditions locales	Prises augmentées et diversifiées		X	X	
Participation aux réunions de la commission internationale pour la conservation des Florides de l'Atlantique (ICCAT)	Connaissance sur les thons actualisés	X		X	
Promotion de nouveaux produits transformés confectionnés à base de produits de la pêche	Produits de la pêche transformés, diversifiés	X		X	
Diffusion et vulgarisation de la convention internationale sur le Droit de la Mer	Coopération entre les Etats côtiers continentaux augmentée				

## FILIERE CEREALES

ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	ECHEANCE		NIVEAU	
		CT	MT	Natio-nal	Régi-onal
Résolution des problèmes fonciers	Assainissement de l'environnement des productions		x	x	x
Appuyer le développement des aménagements hydro-agricoles	Amélioration de la sécurité alimentaire durable	x	x		x
Appuyer le développement de la petite et moyenne irrigation	Amélioration de la sécurité alimentaire durable	x		x	x
Valorisation des engrains naturels	Accroissement de la production et protection de l'environnement		x	x	x
Elargissement et organisation des marchés des intrants	Amélioration de l'accessibilité	x		x	x
Appuyer la mise en place d'une politique semencière	Amélioration de la productivité	x	x	x	x
Réalisation d'une étude sur l'impact des systèmes de crédits décentralisés dans le financement de la filière	Meilleure connaissance de l'impact réel des crédits décentralisés Partage des expériences	x		x	x
La création de banque de données sur la législation et la réglementation en matière de contrôle phytosanitaire au Sahel	Amélioration de la circulation de l'information		x		x
Contribuer aux échanges d'expériences sur le rôle des structures d'appui	Responsabilisation et adhésion des acteurs ruraux	x		x	x
Organisation et tenue d'ateliers sur la problématique de l'intégration de la filière céréales à la filière bétail/viande	meilleure valorisation des ressources	x		x	x
Homologation et standardisation des méthodes de contrôle	Amélioration des échanges		x	x	x
Amélioration de l'information et de la communication entre les acteurs de la filière	Développement de centres de services (publics et privés)		x	x	x
Homologation et standardisation des équipements de transformation	Amélioration de la protection du consommateur	x	x	x	x
Création d'unités d'emballage pour les besoins de la transformation des céréales	Augmentation de la consommation des céréales		x	x	x
Augmentation et renforcement des disponibilités des crédits pour l'équipement des producteurs	Augmentation de la productivité	x		x	

### 2.2.3

### PROBLEMATIQUE DE LA PROMOTION DE LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE INTEGREE AU SAHEL

Trois documents ont servi de base aux discussions. Il s'agit des documents ci-après, élaborés à partir des bilans-diagnostic et plans d'actions nationaux réalisés par le PRORES et validés par les ateliers nationaux, et des bilans prospectives établis par les trois projets régionaux du CILSS (DFPV/Département de la formation en Protection des Végétaux, Unité Phytosanitaire et UCTR/PV, Unité de Coordination Technique Régionale en Protection des Végétaux) :

- Programme régional de promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel.
- Composante régionale du Programme (4 volets)
- Composante nationale du Programme (9 volets).

Il convient de mentionner que des trois thèmes objet de la rencontre régionale, la réflexion sur la problématique de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée est la plus avancée. Elle a abouti à la confection des documents de programme (régional et national) que la rencontre devrait amender si besoin et adopter avant soumission aux partenaires au développement pour financement.

Les documents de synthèse ont rappelé que :

Les pays du Sahel vivent une sécheresse chronique depuis 1968, qui affecte gravement leur développement. Cependant, un potentiel de production existe à travers l'amélioration de la productivité et du pourcentage des terres cultivées par rapport aux terres cultivables. Dans ce cadre, plusieurs stratégies sont possibles dont : la réduction des pertes causées par les ennemis des cultures évaluées à 30 % des récoltes, et la valorisation des ressources en eau pour irriguer les cultures.

Sur fond de Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) et de Plans d'Actions Nationaux de l'Environnement, de Programmes d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA), la politique agricole et environnementale des Etats du CILSS vise la modernisation de la production, la sécurité alimentaire et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. La mission du CILSS est d'appuyer les Etats membres pour atteindre une croissance agricole durable, entre autres, à travers ce programme de protection intégrée des végétaux.

Les documents de synthèse passent également en revue les principales productions végétales sahéliennes ainsi que leurs principaux ennemis responsables des dégâts et des pertes, supérieures aux quantités de céréales importées. Ces ennemis des végétaux sont : acridiens (locustes, sauteriaux), oiseaux granivores, rongeurs, mauvaises herbes, maladies et nématodes.

La politique phytosanitaire des Etats membres du CILSS est contenue dans le mandat des services chargés de la protection des végétaux (PV) dont les partenaires sont : recherche, vulgarisation, écoles d'agriculture, ONG, opérateurs économiques,

agriculteurs. Une définition claire par les Etats d'une politique nationale de lutte intégrée reste à faire ainsi que l'implication et la responsabilisation des producteurs dans l'identification des principaux problèmes de PV et dans la recherche de solutions appropriées. Chaque pays a bénéficié d'assistances bilatérales ou multilatérales qui ont permis de disposer de résultats applicables en protection intégrée des végétaux (PIV).

Le désengagement des Etats dans la filière des pesticides rend nécessaire la mise en place aux niveaux national et régional de contrôles et homologation des pesticides. Au plan régional, le CILSS a mené d'importantes activités de coordination en PV à travers : le projet Lutte Intégrée (1980-1987), l'Unité de Coordination Technique Régionale en PV (UCTR/PV), la Formation (DFPV) et le suivi phytosanitaire de la campagne agricole.

Les principaux ennemis des cultures et les méthodes de lutte recensées, applicables en lutte intégrée sont présentées, de même que les contraintes rencontrées dans leur mise en oeuvre.

L'approche du CILSS en matière de lutte intégrée est définie : changer la politique phytosanitaire trop basée sur les pesticides, contrôler leur utilisation, réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides, développer et appliquer la lutte intégrée.

Un plan d'actions pour la protection des végétaux est proposé avec comme objectif global : promouvoir la lutte intégrée en vue d'accroître la productivité et la durabilité des systèmes de production, tout en préservant l'environnement et la santé publique. Les objectifs spécifiques (5 au niveau régional et 9 au niveau national), les résultats attendus et les activités sont précisés. Les acteurs du plan d'actions sont les instituts du CILSS (AGRHYMET et INSAH) au niveau régional et tous les partenaires des services nationaux de la PV au niveau national.

Une collaboration totale sera établie avec les autres projets du CILSS et avec les autres organisations et institutions dans les domaines concernés.

Ce plan d'action est traduit en un projet régional et en différents projets nationaux sur la base des documents formulés par les pays.

#### **2.2.3.1 COMPOSANTE REGIONALE**

Les participants ont pris connaissance des activités régionales inscrites par le CILSS dans le cadre du Programme régional. Il s'agit du:

- Volet « gestion phytosanitaire intégrée en vue d'une meilleure utilisation des pesticides »
- Volet « formation en lutte intégrée »
- Volet « Suivi phytosanitaire et élaboration d'outils de prévision »
- Volet « destruction des stocks obsolètes de pesticides ».

Concernant le premier volet il a été demandé d'inclure dans les échanges régionaux un colloque sur la validation des résultats sur le profil des pertes en y associant le projet DIAPER;

Pour le volet formation en protection des végétaux la rencontre approuve la création par le DFPV d'un cycle de spécialisation en lutte intégrée ; dont les bourses seront prévues dans les composantes nationales. La rencontre a pris connaissance de la possibilité de création d'un cycle d'Ingénieur en lutte intégrée à condition que le financement soit acquis.

Quant au volet suivi phytosanitaire et biomodélisation la participation du Sahel a l'amélioration du biomodèle criquet sénégalais et à la validation du biomodèle criquet pèlerin a soulevé plusieurs questions. Finalement il a été décidé de participer aussi bien à l'amélioration du biomodèle criquet sénégalais qu'à la validation du biomodèle criquet pèlerin.

Pour le volet destruction des stocks de pesticides obsolètes les participants ont souhaité que le projet couvre l'ensemble des pays du Sahel. Le CILSS a informé la rencontre que l'exécution du volet qui doit se dérouler sur 6 mois couvre 4 pays (Cap-Vert, Gambie, Mauritanie et Sénégal) car au moment où il a été formulé ce sont ces 4 pays qui avaient terminé l'inventaire de leurs stocks de pesticides obsolètes. Mais il est prévu qu'au cours des 6 mois d'effectuer des visites préparatoires dans 3 autres pays (Burkina, Mali et Niger) en vue de formuler la 2e phase du volet (6 mois). Dans les autres 2 pays aucun stock de pesticides obsolètes n'est actuellement signalé.

#### 2.2.3.2 COMPOSANTES NATIONALES.

Chaque délégation nationale après avoir examiné la composante relative à son pays a apporté les corrections et amendements nécessaires.

La rencontre a formulé à l'attention du Secrétariat Exécutif du CILSS; les recommandations suivantes :

- sensibiliser les Etats Sahéliens afin que conformément au principe du consentement préalable pour les échanges internationaux de produits chimiques, les Autorités nationales désignées pour la gestion des produits chimiques soient nommées le plus tôt possible.
- sensibiliser les Etats sahéliens afin que le Service chargé de la Protection des Végétaux dispose d'une inscription budgétaire sur le budget national afin de prendre en charge progressivement le budget de fonctionnement des composantes nationales du Programme Régional de Gestion Phytosanitaire Intégrée. Ceci permettra d'éviter l'arrêt des activités de lutte intégrée après la fin du financement extérieur;

- consacrer la journée CILSS de l'année 1998 sur le thème : **une protection des végétaux respectueuse de l'environnement.**
- exiger qu'à partir du mois de janvier 1998 que les appels d'offres d'achats de pesticides portent le numéro Sahel d'Autorisation Provisoire de Vente ou d'Homologation.
- décider que chaque Etat sahélien devra adopter une politique phytosanitaire basées sur la lutte intégrée.

La rencontre demande au Secrétariat exécutif de rechercher les voies et moyens pour la mise en oeuvre rapide du Programme régional de Gestion Intégrée des Déprédateurs et de lancer un appel aux Partenaires au Développement afin qu'ils apportent un appui technique et financier au Sahel par la mise en oeuvre dudit programme.

## **ANNEXES**

**MOTION DE REMERCIEMENT**

Nous participants à la rencontre régionale sur les problématiques des :

- Systèmes de production,
- Filières agro-alimentaires et de la
- Promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel

tenue à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie du 12 au 15 Avril 1997, adressons nos vifs remerciements à son Excellence Monsieur le Président de la République Maawiya Ould Sid'Ahmed Taya et à travers lui le Gouvernement et le peuple mauritanien pour l'accueil et l'hospitalité toute sahélienne qu'ils nous ont réservés et les encourageons à poursuivre les efforts gigantesques entrepris dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification au Sahel.

Les participants.

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE,  
LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

- \* Messieurs les Ministres,
- \* Madame le Secrétaire Exécutif,
- \* Messieurs les Députés,
- \* Messieurs les Représentants des Corps Diplomatiques,
- \* Mesdames, messieurs les participants,
- \* Chers invités,

Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple mauritanien, vous souhaiter la bienvenue, en terre sahélienne de Mauritanie.

Mesdames, messieurs,

Mon pays s'enorgueillit d'accueillir cette importante rencontre que notre institution commune, je veux nommer le CILSS, organise à Nouakchott du 12 au 15 avril 1997.

Il y a à peine deux ans, en 1995, se tenait ici même dans cette salle, le 31e Conseil des Ministres du CILSS, en fait, le premier après la renaissance de l'institution. Ce Conseil avait adopté entre autres le premier plan triennal, outils indispensable de balisage et d'orientation stratégique et cadre dans lequel allait désormais s'exécuter les actions du CILSS en direction de ses Etats membres de façon harmonisée, dans un souci de synergie et de complémentarité pour une meilleure efficacité dans la réalisation des objectifs qui lui ont été assignés.

Chers participants,

Identifier, planifier et exécuter des actions visant la sécurité alimentaire et la gestion de ressources naturelles au Sahel nécessitent une solide compréhension des problèmes, des obstacles et des opportunités pour les changements qualitatifs dont notre région et ses populations ont tant besoin.

La présente rencontre participe à ce processus. Les thèmes choisis sont des thèmes prioritaires pour nos Etats, ainsi demeurons-nous convaincus que de vos travaux sortiront des recommandations et orientations pertinentes qui permettront d'une part au CILSS de mieux structurer ses interventions et d'autre part, aux Etats d'avoir des éléments de politiques et de stratégies mieux ciblés pour une sécurité alimentaire durable.

Certes, le chemin à parcourir est long car la situation alimentaire globale n'est pas des plus optimistes. Le cumul pluviométrique est en dessous de la normale dans la plupart de nos Etats,

les prédateurs des cultures hypothèquent encore notre production, les ressources hydriques se raréfient et les superficies arables se rétrécissent sous l'effet de la désertification galopante.

Toutefois, l'espoir est permis car la prise de conscience de cette situation est réelle au sein des populations ; des initiatives tendant à inverser les mauvaises tendances sont prises notamment dans le domaine agricole sur lequel repose principalement notre développement économique.

Ce développement s'appuie de plus en plus sur une base étendue ; des pratiques saines pour la gestion des ressources naturelles sont adoptées, les femmes participent de plus en plus aux prises de décisions à tous les niveaux.

C'est ainsi que la Mauritanie a défini il y a plus d'une douzaine d'années sous la direction éclairée de son Excellence Maaouiya ould Sid Ahmed TAYA, Président de la République, une nouvelle politique agricole cohérente visant la réalisation des principaux objectifs ci-après :

- l'augmentation du taux de l'autosuffisance dans le secteur rural ;
- l'amélioration du niveau de vie des populations et l'augmentation de leurs revenus ;
- la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- la fixation des populations dans leurs terroirs ;
- la promotion de l'emploi en milieu rural.

Cette politique nous a permis d'obtenir des résultats encourageants dont la consolidation et le renforcement constituent la priorité essentielle du programme du Gouvernement de son Excellence Cheikh El Avia ould Mohamed KHOUNA. C'est d'ailleurs dans ce cadre que s'inscrit l'adoption récente d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales et urbaines et l'élaboration d'un plan d'urgence au profit des régions affectées par les conditions pluviométriques défavorables qu'a connues notre pays au cours de l'hivernage passé.

Mesdames, messieurs,

Je ne saurais conclure mon propos sans adresser, au nom des pays membres du CILSS, mes vifs remerciements à la communauté des donateurs pour l'appui constant et désintéressé qu'elle n'a cessé d'apporter à nos Etats dans la bataille que nous menons pour un développement durable du Sahel.

Quant à vous, chers participants, je ne peux que vous exprimer notre reconnaissance pour toutes les peines que vous avez endurées pour faire le déplacement de Nouakchott et participer à cet important forum sahélien.

Une fois de plus j'exprime à toutes et à tous nos souhaits de bienvenue et je déclare ouverts les travaux de la rencontre régionale sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel.

Je vous remercie.

**DISCOURS DE MME LE SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS**

⇒ Monsieur le Ministre du Développement rural et de l'Environnement,  
⇒ Messieurs les Députés,  
⇒ Messieurs les Représentants des Corps diplomatiques,  
⇒ Messieurs les participants,  
⇒ Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous dire notre satisfaction d'être à Nouakchott en terre mauritanienne dans un pays dont le CILSS a toujours eu à se féliciter de la tradition d'accueil et d'hospitalité toute sahélienne.

Que son Excellence monsieur le Président de la République Maawiya ould Sid Ahmed Taya et à travers lui les autorités mauritanienne et le peuple mauritanien tout entier en soient remerciés.

Mesdames et messieurs,

Cela fera bientôt un quart de siècle que le Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) est au service des sahéliens. Les réalités ont eu le temps de changer, des mutations importantes se sont opérées, d'autres sont en cours.

Le CILSS lui-même a dû naturellement s'adapter pour coller davantage aux aspirations de nos populations en « s'investissant, conformément à son nouveau mandat, dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un développement durable du Sahel ».

C'est pour assurer une plus grande efficacité dans l'appui qu'il apporte aux Etats-Membres que le CILSS a initié des réflexions et études stratégiques à travers le Projet régional de Réflexions stratégiques sur la Sécurité alimentaire durable au Sahel (PRORES).

Ces réflexions et études alimenteront la réflexion globale en cours sur l'avenir du Sahel connue sous le nom de SAHEL 21 et qui porte en grande partie sur les transformations de l'agriculture dans la sous-région.

Mesdames et messieurs,

La rencontre régionale sahélienne qui s'ouvre ce matin a pour ambition d'améliorer dans leur ensemble, les connaissances pour mieux structurer les interventions du CILSS dans le domaine de l'élaboration des politiques agricoles et alimentaires.

Elle est placée sous une triple problématique :

⇒ Celle des systèmes de production,  
⇒ Celle des filières agro-alimentaires et  
⇒ Celle de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée des végétaux.

Le souci d'une réflexion commune et la volonté de promouvoir un partenariat de type nouveau entre les différents acteurs ont amené le CILSS à associer à cette initiative, non seulement les Etats-membres, mais aussi des représentants d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, de la plate-forme paysanne, des chercheurs, des associations de femmes, des opérateurs économiques et des partenaires au développement.

Il s'agira pour les éminents participants à cette rencontre, au cours des quatre jours de travaux :

- ⇒ d'améliorer et d'enrichir les études et réflexions qui leurs sont proposées, afin d'avoir une compréhension partagée des enjeux de développement agricole du Sahel ;
- ⇒ de dégager une vision commune des actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional pour la promotion des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la protection phytosanitaire intégrée des végétaux.

Mesdames, messieurs,

Les bilans diagnostics révélés par les différentes études objets de la présente rencontre nous convainquent que certains systèmes de production sont porteurs d'évolution positive. Si la politique agricole et alimentaire des pays du CILSS doit être fondée sur le souci de la sécurité alimentaire et de la durabilité, il serait bon de mettre l'accent particulièrement sur ces systèmes porteurs identifiés au préalable et qui seraient des créneaux pour accroître les revenus des populations rurales par et améliorer la productivité dans le secteur sans mettre en danger l'équilibre écologique.

De même, il a été identifié des options pour améliorer et optimiser la compétitivité et le fonctionnement des filières agro-alimentaires porteuses aux niveaux régional et national que sont : le bétail et la viande, les céréales, les fruits et légumes, la pêche pour ne citer que ceux-ci.

Dans la mesure où les dégâts et pertes dans le domaine des productions végétales sahéliennes sont supérieurs aux quantités de céréales importées, il est impératif dès lors de définir clairement au niveau des Etats une politique nationale de lutte intégrée soucieuse de l'environnement et dans laquelle les producteurs seront impliqués et responsabilisés dans l'identification des principaux problèmes phytosanitaires.

Chaque pays a bénéficié d'assistances bilatérales ou multilatérales qui ont permis de disposer de résultats applicables dont on pourrait s'inspirer collectivement.

En ce domaine, le CILSS à travers ses institutions spécialisées, dispose d'une grande expérience qu'il a le devoir de partager afin de réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides et à développer et appliquer la lutte intégrée.

L'importance des thèmes qui seront débattus tout à l'heure n'est plus à démontrer.

Mesdames et messieurs,

Si le Sahel porte en lui les traces des sécheresses successives qu'il a connues depuis des siècles, il reste cependant une terre d'espoir riche en ressources, peuplée d'hommes courageux et entrepreneurs. 50 % de sa population est constituée de jeunes de moins de 15 ans d'âge. Il possède de nombreuses ressources naturelles et surtout hydriques dont la maîtrise permettrait de mettre en valeur des centaines de milliers d'ha. Des initiatives sont prises ça et là et des dynamiques nouvelles s'implantent tant en milieu rural qu'urbain.

Il y a donc lieu d'être optimiste en dépit des nombreuses contraintes d'ordres physique, socio-économique et institutionnel liées à la baisse de la pluviométrie, à l'augmentation de la pression démographique qui entraînent une pression sur les terres agricoles, à l'accroissement de la pression animale sur les parcours, à l'inadéquation des pratiques culturelles.

Mesdames et messieurs,

Il vous appartiendra de formuler à l'issue des travaux des recommandations pertinentes dans les domaines couverts par les études à l'endroit du CILSS, pour lui permettre de mieux structurer ses interventions futures à travers notamment le PRORES et identifier des éléments de politiques, stratégies et d'actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional.

Je voudrais en terminant remercier nos partenaires qui nous ont toujours soutenu et qui, nous l'espérons, nous accompagneront dans toutes actions jusqu'à ce que la sécurité alimentaire durable au Sahel soit une réalité tangible.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

**DISCOURS DE CLOTURE DE SON EXCELLENCE**  
**LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
**DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

- \* Messieurs les Ministres,
- \* Madame le Secrétaire Exécutif,
- \* Messieurs les Représentants des Corps Diplomatiques,
- \* Messieurs les Députés,
- \* Chers participants,

Je voudrais tout d'abord renouveler l'expression de nos vifs remerciements au CILSS, d'avoir choisi Nouakchott pour la tenue de la rencontre régionale sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et la promotion de la protection phytosanitaire intégrée des végétaux au Sahel.

En effet, cette rencontre régionale, je puis vous l'assurer, a rencontré un écho favorable en Mauritanie, eu égard à son caractère familial et la pertinence des thèmes constituant son ordre du jour.

Je tiens à rappeler dans ce cadre, l'attention toute particulière qu'accorde son Excellence, le Président de la République, Monsieur Maaouiya ould Sid' Ahmed TAYA à la coopération et la complémentarité entre les pays du Sahel dans tous les domaines, surtout quant il s'agit de la réalisation de la sécurité alimentaire de tous les fils de cette partie de notre cher continent.

C'est sur cette même voie que le Gouvernement de son Excellence Monsieur Cheikh El Avia ould Mohamed KHOUNA a toujours engagé ses actions qui tiennent compte en permanence de la dimension régionale du pays.

Chers participants,

Quatre jours durant, vous vous êtes attachés à corriger et amender, vérifier les informations, approfondir la réflexion, identifier les actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional et formuler des recommandations en vue d'aboutir à de meilleurs résultats dans le cadre de la promotion de la sécurité alimentaire au Sahel.

Vous avez notamment recommandé des réflexions sur les mutations des systèmes de production et des filières agro-alimentaires tout en insistant en matière de promotion de la lutte intégrée sur la nécessité de la formation et de la spécialisation.

Dans l'ensemble, vous avez abouti à des résultats encourageants et je vous en félicite.

En un mot nous pouvons dire sans hésitation que la rencontre qui s'achève a permis de dessiner les possibilités d'un futur plus souriant pour nos peuples qui ont longtemps souffert de l'insécurité alimentaire.

Mesdames, messieurs,

Je ne peux que saisir l'opportunité qui m'est offerte pour rendre un vibrant hommage à nos partenaires de coopération pour l'appui continu qu'ils n'ont cessé d'apporter aux programmes de notre institution commune le CILSS.

Enfin, je vous souhaite à tous et à toutes un bon retour dans vos foyers respectifs et déclare close la rencontre régionale sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée des végétaux au Sahel.

Je vous remercie.

## Annexe 5

### DISCOURS DU REPRESENTANT DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

- \* Messieurs les ministres,
- \* Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS,
- \* Honorables invités,
- \* Mesdames et messieurs.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à cette occasion pour saluer cette importante rencontre organisée par le CILSS.

Il s'agit en effet d'une réunion de dimension régionale regroupant les représentants des Etats, les chercheurs, les consultants, les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, les partenaires de coopération.

En tant que partenaires de coopération, nous ne pouvons qu'apprécier le travail fait et collaborer avec tous les partenaires sociaux pour une réflexion commune autour des problèmes de sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire est un des objectifs majeurs du CILSS qui exige que toutes les compétences et les sensibilités se conjuguent pour assurer une meilleure maîtrise des divers facteurs qui concourent à l'amélioration du niveau de vie des populations sahariennes.

Mesdames et messieurs,

Nous pensons en effet que les problématiques examinées à l'occasion de cette rencontre sur :

- les systèmes de production,
- les filières agro-alimentaires et
- la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel

peuvent permettre d'avancer dans la direction d'une intégration globale en facilitant en même temps la réalisation des interactions au niveau national.

Madame le Secrétaire Exécutif,

Je pense que les partenaires de coopération ne peuvent que féliciter le CILSS pour ses efforts incessants vers plus d'efficacité dans sa politique visant à élaborer les stratégies régionales et en même temps à offrir des plans d'action en faveur de l'amélioration du niveau de vie dans le sahel.

Je tiens aussi à féliciter les séminaristes pour le travail important qu'ils ont accompli au cours de ces journées de Nouakchott.

Les trois commissions saisies de l'examen des trois rapports ont travaillé dans une atmosphère de grande collaboration qui a permis un échange d'idées et de renseignements très fructueux qui a abouti à la rédaction des rapports finaux et de recommandations qui seront la base des futures actions du CILSS.

Puisse le CILSS continuer dans cette voie pour le bonheur de tous les sahéliens auxquels nous sommes très attachés.

Je vous remercie.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

Le CILSS a été créé en 1970 par l'ONU pour aider les pays africains à lutter contre la sécheresse et la désertification dans le Sahélien. Il a pour objectif de promouvoir la recherche, le développement et la diffusion de connaissances et de technologies pour améliorer la sécurité alimentaire et l'environnement dans la région.

## Annexe 6

### NOTE INTRODUCTIVE

Le Comité permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), dans le cadre de sa redynamisation pour mieux répondre aux défis auxquels le Sahel fait face, insécurité alimentaire et dégradation des écosystèmes, s'est résolument engagé vers une réforme profonde de sa démarche afin d'accroître l'efficacité de ses actions en direction de ses Etats membres.

Ainsi un Plan triennal cohérent d'activités sous forme glissante est élaboré pour la période 1995-1997 dont l'exécution est l'apanage de six Programmes Majeurs dont le Programme Majeur « Politiques de Sécurité alimentaire » basé à Ouagadougou. Ce programme majeur a pour objectif de développer et de fournir aux pays sahéliens des éléments de stratégies et d'options d'amélioration des politiques nationales de sécurité alimentaire.

C'est donc dans ce contexte qu'il faut situer le Projet régional de Réflexion stratégique sur la Sécurité alimentaire durable au Sahel (PRORES) qui répond à un besoin exprimé par le CILSS et ses Etats membres, d'amélioration des connaissances dans les domaines de compétence de l'institution afin de mieux structurer et orienter ses interventions futures.

L'ensemble des activités propres au projet PRORES inscrites dans le cadre du présent plan triennal participe entre autres à l'obtention des résultats R1, R2 et R3 du Programme Majeur Politique de Sécurité alimentaire du Secrétariat Exécutif c'est-à-dire:

- ⇒ disponibilité des propositions d'amélioration de stratégies ou d'options sur la promotion des systèmes de production agricoles durables au Sahel ;
- ⇒ une meilleure connaissance du rôle des filières agro-alimentaires locales dans le développement du Sahel ;
- ⇒ la prise en compte du rôle et de la dynamique de la protection intégrée des végétaux dans le Sahel.

Le choix des trois thèmes, objets de la présente rencontre n'est donc pas fortuit. Il trouve sa légitimité dans le rôle important que jouent l'agriculture et l'élevage dans l'économie des pays sahéliens et leur transformation discrète présentement en cours.

En effet, le monde rural est loin d'être statique. Face à la croissance démographique, face à la sécheresse, face à la pénétration croissante de l'économie marchande beaucoup de changements s'opèrent qui affectent le comportement des hommes et les structures sociales, qui affectent aussi les systèmes de production mais sans induction d'un accroissement réel de la productivité. Cependant des dynamiques nouvelles sont en train de s'instaurer, qui ne demandent qu'à être mieux connues, mieux structurées et encouragées afin qu'elles fassent tâche d'huile et cela dans plusieurs domaines dont les

systèmes de production, les filières agro-alimentaires et la protection intégrée des végétaux.

La démarche actuelle du CILSS qui consiste à s'appuyer d'abord sur les compétences endogènes sahéliennes, a amené le PRORES à initier au niveau de chaque Etat membre avec des cadres nationaux des réflexions et études stratégiques dans les trois domaines précités.

Ces différentes études ont toutes été validées techniquement sur le plan national. Une équipe de consultants régionaux a ensuite réalisé les synthèses confinées dans les trois documents qui serviront de documents de base aux travaux de la présente rencontre.

En lançant ces études, le CILSS, à travers le PRORES :

- 1) souhaite faire un diagnostic renouvelé de la dynamique des systèmes de production en identifiant les systèmes porteurs émergents afin de permettre aux politiques nationales de s'appuyer sur une meilleure compréhension des dynamiques internes des sociétés rurales ;
- 2) veut identifier des actions concrètes à entreprendre par les Etats et lui-même pour améliorer le fonctionnement et la compétitivité des filières agro-alimentaires au Sahel (mieux appréhender l'importance de ces filières, leurs forces et leurs faiblesses et déterminer les interventions régionales qui accompagneraient les efforts des pays) ;
- 3) veut identifier les contraintes techniques, structurelles organisationnelles et socio-économiques qui entravent l'application de la lutte intégrée et mettre en place une stratégie régionale de lutte intégrée.

C'est le lieu d'indiquer l'implication des différents démembrements du système CILSS (Secrétariat Exécutif, INSAH et AGRHYMET) dans le processus que nous venons d'enclencher dénotant ainsi non seulement le caractère transversal du PRORES mais aussi la nouvelle orientation de l'institution allant dans le sens d'une meilleure harmonisation, synergie et complémentarité de nos actions.

Cet exercice que nous menons tous ensemble participe (il est important de le souligner) à la réflexion globale entamée par le CILSS sur la transformation de l'agriculture dans le cadre de Sahel 21.

Il me plaît de revenir sur les objectifs visés par cette rencontre régionale. Il s'agit:

- ⇒ d'améliorer le contenu des documents et avoir une compréhension partagée des différents enjeux pour le développement agricole du Sahel ;
- ⇒ de dégager une vision commune des actions à mettre en oeuvre aux niveaux national et régional pour la promotion des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la protection phytosanitaire intégrée des végétaux.

Les résultats attendus en sont les suivants :

**Pour les systèmes de production et les filières agro-alimentaires :**

- ⇒ Enrichir les bilans-diagnostic réalisés ;
- ⇒ Dégager les actions pouvant être mises en oeuvre immédiatement aux niveaux national et régional ;
- ⇒ Identifier les actions pouvant aider à la formulation de nouveaux projets ainsi que des éléments d'orientation pour les politiques et stratégies actuelles ;
- ⇒ Mettre en exergue les approfondissements encore nécessaires dans le cadre du PRORES pour l'élaboration d'un Programme régional de Promotion des Systèmes de production et des filières agro-alimentaires porteurs ;
- ⇒ Identifier les points sombres qui doivent faire l'objet de recherches ultérieures et pouvant être prises en charge par les autres programmes majeurs.

**Pour la promotion de la lutte phytosanitaire intégrée au Sahel, il faut valider le projet de programme régional proposé.**

S'agissant du déroulement des travaux, il sera comme suit :

- ⇒ Les travaux se dérouleront en séance plénière et en commissions pendant 3 jours 1/2 du samedi 12 au mardi 15 avril à midi ;
- ⇒ Les séances plénaires prévues, la première demi-journée et la matinée du 15 avril seront respectivement consacrées à la présentation des documents de travail suivie de discussions générales et de celles des rapports des commissions et du rapport général.

Pour chaque étude, une commission sera mise en place (3 au total).

Pour toute information, s'adresser au Secrétariat de la rencontre.

Toute oeuvre humaine étant perfectible, nous sollicitons votre indulgence pour toute imperfection que vous constaterez dans le déroulement des travaux.

Annexe 7

CALENDRIER DES TRAVAUX

Samedi 12 Avril 1997

- 8h 30 - 9h 30	• Inscription et mise en place des participants
- 9h 30 - 10 h 00	• Cérémonie officielle d'ouverture : * Allocution du Secrétaire Exécutif du CILSS * Allocution du Ministre du Développement rural et de l'Environnement
- 10 h 00 - 10 h 15	• Suspension de séance ; pause café
- 10 h 15 - 10 h 30	• Démarrage des travaux de la rencontre régionale : programmation et déroulement des séances de travail
- 10 h 30 - 10 h 45	• Mise en place du bureau de la rencontre
- 10 h 45 - 11 h 15	• Examen du projet d'ordre du jour et du calendrier de travail
- 11 h 15 - 11 h 45	• Note introductory du PRORES
- 11 h 45 - 12 h 15	• Exposé sur les systèmes de production
- 12 h 15 - 13 h 00	• Exposé sur les Filières agro-alimentaires
- 13 h 00 - 13 h 15	• Exposé sur la promotion de la protection phytosanitaire intégrée
- 13 h 15 - 14 h 15	• Discussion générale
- 14 h 15 - 16 h 00	• Mise en place des commissions
- 16 h 00 - 16 h 15	• Suspension de séance : pause- dejeuner
- 16 h 15 - 19 h 00	• Travaux en commissions
- 19 h 00	• Suspension de séance
	• Pause café
	• Poursuite des travaux en commissions
	• Suspension des travaux

Dimanche 13 avril 1997

- 9 h 00 - 10 h 45	Poursuite des travaux en commissions
- 10 h 45 - 11 h 00	• Poursuite des travaux en commissions
- 11 h 00 - 13 h 00	• Pause-café
- 13 h 00 - 14 h 00	• Poursuite des travaux en commissions
- 14 h 00 - 16 h 00	• Dejeuner
- 16 h 00 - 16 h 15	• Poursuite des travaux
- 16 h 15 - 18 h 00	• Pause café
- 18 h 00 -	• Poursuite des travaux en commissions
	• Suspension des travaux

### Lundi 14 avril 1997

- 9 h 00 - 10 h 45
- 10 h 45 - 11 h 00
- 11 h 00 - 13 h 00
- 13 h 30 - 14 h 00
- 14 h 00 - 16 h 00
- 16 h 00 - 16 h 15
- 16 h 15 - 18 h 00
- 19 h 00

### Travaux en commission : Elaboration et adoption rapports en commissions

- Poursuite des travaux en commissions
- Pause-café
- Poursuite des travaux en commissions
- Déjeuner
- Poursuite des travaux et adoption des rapports en commissions
- Suspension de séance
- Poursuite travaux en commissions
- Cocktail

### Mardi 15 avril 1997

- 9h 00 - 10h 30
- 10h 30 - 10 h 45
- 10 h 45 - 11 h 30
- 11 h 30 - 12 h 00
- 14 h 00

### Travaux en commissions

- Plénière (adoption par la plénière des rapports des trois commissions)
- Adoption des rapports des commissions
- Pause-café
- Adoption du rapport final
- Déjeuner
- Départ des participants

## LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénom	Fonction/Titre	Adresse	Té.	Fax
1	Mahamat Moctar Ali	SP/CONACILSS	BP 441, NDjaména, Tchad	523 897	52 51 19
2	Christina COUTINHO	Consultant Systèmes de production	BP 50 Praia Cap Vert	61 64 18	61 63 84
3	Luciano Fonseca	Directeur du Service de l'Agriculture	BP 50 Praia Cap Vert	61 64 18	61 63 84
4	Chantal Lewis	Conseillère CILSS/ACDI	BP 548 Ouaga	31-18-94	31-19-00
5	FOFANA Sanoossi	CONACILSS	03 BP7005 Ouaga Burkina Faso	31-04-55	31/08/1970
6	LAOUKOURA Kaguecrou	Chef Division Statistique Agricole	DSA/MDR BP 441 Ndjaména, Tchad	52 54 34	52 51 19
7	BARRY Saliéou	Interprète	01 BP 526 Ouagadougou, Burkina Faso	30-31-46	
8	OUEDRAOGO Bruno	Directeur DR/ARA/cs	Burkina Faso BP 299 Manga	40 00 32/40 00 59	
9	Césay Mamadi Baba	Ag. Départ Permanent Secretary	Minis. Of Agricr.: The Quadrangle, Banjul, the Gambia	(220)22 84 02	
10	SANFO Daouda	Interprète	Minist. Affaires Etrangères, BP 7038 Ouaga, Burkina Faso	34 84 39	
11	SAWADOGO Jean Paul	Consult. Régional Sahell 21	Inspection d'Etat Ouagadougou	30-10-91/60-19-36	30.19.38
12	Sidi GUEYE	Consultant Régional	C.T Ministère Agriculture, Dakar, Sénégal	Tel D.20.24.77.	B:23 88 63
13	OUEDRAOGO Souleymane	Consultant Régional	BP 476 Ouagadougou	31.92.02	31.92.06
14	Sergio GIORGI	Consult IsIAO	BP 1241 Korogo (RCI)	225 86 21 56	225 86 18 66
15	Disgana Dieydi	Chef Sec SARA	BP 180 DRAP Nouakchott, Mauritanie	578 79	00222 578 79
16	IDE Tahirou	Directeur Elevage	Ministère Agriculture, Niamey, Niger	73 21 47	73 46 37
17	Hipolito DJATA	Directeur Elevage	MDRA/Direc. Service Elevage Guinée Bissau,	22 14 93/22 13 64	
18	Wane Hamdou Rabby	Chargé de Programme	INSAH. BP 1530 Bamako	22 23 22.30 43	22 78 31
19	KITE Rod	Food Security Advisor/Economist	USAID Dept. of State Washington D.C.	202-647-6035	207-647-6032
20	Issa Aboubacar	Projet PASP/CILSS	CILSS BP 7069 Ouagadougou, Burkina Faso	30 62 51	30 62 51
21	Aminou TASSIOU	Consultant en Recherche Vulgarisation	INTRAN , BP 429 Niamey, Niger	72 27 14	
22	Latsoukabé FALL	Consultant Systèmes de production	Direct. Agriculture, Dakar BP 486, Sénégal	21 32 50	
23	Bara DICOP	Chargé de mission Cons. Spécial DG ISRA	Direction générale ISRA BP 3120 Dakar, Sénégal	32 24 23/32 24 31	22-24-27
24	Konna Nganara NGawara	Chef Div. Syst. de Produc. Chef Eq. Consul.	Direc. Recher. Techno. Agric. Ndjaména. BP 441, Tchad	53-30-23	(235)52-59-19
25	Tahirou TANGARA	Chercheur RSP	IEP BP 258 Bamako/Mali	22 26 06	
26	Thierry DAUPLAIS	Coordonateur de la MIFRAC	MIFRAC 01 BP 72 Oungadougou, Burkina Faso	31 05 77/31 1131	226 31.11.42
27	Moulaye IDRISSE	Directeur Société d'élevage lamelin	Nouakchott, Mauritanie	50 861	57 632
28	Tourad O/ Moukhayar	Chef Division au MDRE	BP 180 Nouakchott, Mauritanie	578 79	578 79
29	Magaji Ibrahim	SGA/Ministère de l'Agriculture et Elevage	Tel 73.34.22 Niamey. Niger	(227)73 34 22	
30	René Marceau ROCHETTE	CILSS CLUB du SAHEL.	Paris, France		
31	Moustapha TOURE	Conseiller Communication/MEM Agriculture	BP 6152 Dakar Etoile. Sénégal	23 29 07/23 88 63	23 32 68
32	A. Moustapha KAMARA	Directeur Agriculture/MEM Agriculture	BP 486 Dakar. Sénégal	21 32 50	22 24 27
33	Ahmed Salem ould Ahmed	CONACILSS.	MDRE Nouakchott, Mauritanie	(222)25.74.75	
34	THIOMBIANO Anhadi	Responsable Centre de Gestion	CILSS, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso	31.09.01	31.09.02
35	Sylvain OUEDRAOGO	Consultant/comptable	Ouagadougou, Burkina Faso		
36	Céline ATTIOU	Secrétaire de Direction	CILSS/PRORES, BP 7049 Ouagadougou 03, BF	31.24.71	31.17.85
37	Emmanuel SANOU	Secrétaire-assistant administratif	CILSS/PRS, BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso	33.48.70	
38	Meddihah ould BELLAL	Conseiller en Communication	Secrétariat Exécutif CILSS, BP 7049 Ouaga 03, BF	30.67.58	30.67.57
39	Jean Hubert BAZIE	Coordonnateur PRISME	CILSS/SE, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, BF	33.36.64	

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**Annexe 8**

N°	Nom et prénom	Fonction/Titre	Adresse	Té.	Fax
40	Mme CISSÉ Mariam K. SIDIBE	Secrétaire Exécutif/CILSS	CILSS/Secrétariat Exécutif, BP 7049 Ouagadougou 03	30.67.58/30.67.59	30.67.57
41	M. Yama MBODI	Conseiller en Sécurité alimentaire	CILSS/Secrétariat Exécutif, BP 7049 Ouagadougou 03	30.67.58/30.67.59	30.67.57
42	M. Oumar KAMARA	Coordonnateur PRORES	CILSS/PRORES, BP 7049 Ouagadougou 03	31.24.71	31.17.85
43	Dr Ibrahima CAMARA	Consultant régional	CILSS/Secrétariat Exécutif, BP 7049 Ouagadougou 03	30.67.58/30.67.59	30.67.57
44	Dr Ngolo TRAORE	Consultant régional Sahel 21	S/c SERNES BP E489 Bamako, Mali	22 01 41	22 01 42
45	OUEDRAOGO Nabouré	Charge d'études ; CC-PASA	03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso	31 84 61	
46	Seydou OUMAROU	Coordonnateur PASA	MAGIEL Niamey, Niger	73 17 55	
47	Hamada Ould DIDI	Directeur PGRNP/MDRE	PGRNP/MDRE BP 2050	532 99	532 98
48	COULIBALY Oulga	Directeur de la DRARA/CO	BP 58 Koudougou, Burkina Faso	44 00 38	44 04 09
49	ZOUNDI Simone	PDG SODEPAL	01 BP 1749 Ouagadougou 01, Burkina Faso	30 01 50	30 01 50
50	N'DEYE SARR DIOP	Plate forme paysanne Sénégal	BP 269 Thies, Sénégal	51 12 37	51 20 59
51	LAPEL Denise	Plate forme paysanne Tchad	S/c CONACILSS Tchad	52 37 63	51 51 19
52	Abacar NDOYE	Directeur de recherche IIA Dakar	BP 2765 Dakar, Sénégal	32 19 55	32 82 95
53	Bouna Albouyn DIOP	Coordonnateur projet PARC-Sénégal	BP 67 ; 37 Avenue Pasteur, Dakar, Sénégal	23 34 73/23 43 99	21 91 22
54	Youssou DIAIGNE	Chef stratégie UPA	BP 4005	23 35 78	23 75 96
55	Sulayman SONKO	Principal veterinary officer	department of livestock services, Abuko, Gambia	47 21 18	37 56 33
56	Gilberto SILVA	Directeur Elevage/point focal PRORES	MADGASP CP 50, Praia, Cap Vert	61 64 18/21	61 63 84
57	Maria Helena Vieira	Directrice délégation INDA	INDP, BP 545 Praia, Cap Vert	61 17 42/28 65	61 25 02
58	Joao Gonçalves	Elément du CNARA, Coord. Projet transfin.	MADGASP CP 50, Praia, Cap Vert	61 64 18	61 63 84
59	OUEDRAOGO Jean Etienne	Responsable relations avec institut, financ.	Ministère Economie et Finances	33 20 01	
60	Alassane Morou	CONACILSS	BP 12091 Niamey, Niger	73 26 07	
61	Boubakari HAMADOU	DG/MDR	BP 441 N'Djaména, Tchad	52 37 63	51 51 19
62	Mancywei	Coordonnateur agriculture belacé/pala	BP 9 Pala, Tchad	51 50 80	
63	ADYE Yahaya	Point focal PRORES	BP 12091 Niamey, Niger	73 36 64	
64	Dangnionou Adamou	MAG/EL	BP 12624 Niamey, Niger	73 36 34	
65	Rui Jorge Fonseca	Point focal PRORES	CP 71 GAPLA/MDRA, Guinée Bissau	22 12 00	
66	Amarante, Carlos	Dieur Planification, coordination PASA	BP 71 Bissau, Guinée Bissau	22 12 00	22 10 19
67	Ahmed BABA o/MHD	SGI/Fédération nationale Eleveurs de MTN	520 63	515 13	
68	Adama COULIBALY	COPS/MDRE, ingénieur agro-économiste	22 82 40/22 72 20		
69	Abdoulaye SALL	consultant	BP 1966 , Bamako, Mali	22 68 13	23 25 92
70	Amadou Mactar KONATE	Point focal PRORES	BP 486 Dakar, MA/DA/CASPAR. Sénégal	23 86 05	22 55 41
71	Abdou Aziz DIEDHIOU	CONACILSS	BP 216/6 Dakar, Sénégal	21 24 61	23 60 30

## LISTE DES PARTICIPANTS

Annexe 8

N°	Nom et prénoms	Fonction/Titre	Adresse	Tél.	Fax
72	Issa Dabo NDIAYE	CISSIFERAP	01 BP 67 Ouagadougou 01, Burkina Faso	31 58 37	31 58 37
73	Abdoulaye TAHIROU	INRAN	BP 429 Niamey, Niger	72 27 11	72 20 70
74	Mariam DIALLO	Présidente EMD Rice	lité n° 17, Nouakchott, Mauritanie	51273	59382
75	Ahmed of Mohamed	Chef division	CNERV BP 167 Nouakchott, Mauritanie	527 65	52 803
76	Suwareh Jabaï	Senior trade économiste	Ministry of trade, Banjul, Gambia	22 34 41	22 77 56
77	Mohamedou Yousouf DIAGANA	Coordinateur des programmes sectoriels	Direction du plan/Ministère du Plan	50 349/51 913	533 35
78	Dr Seydou SIDIBÉ	CISS/TMG/USAID	BP 7049 OUAGADOUGOU 03, Burkina Faso	30 39 19	31 85 69
79	SARIOT Ménout Geraldo	Dir. Service Agriculture	MERA/DSA BP 71 Bissau, Guinée Bissau	22 19 36	25 27 73
80	GUEYE Papa Sam	Labo phytopathologie	DPV/MA BP 20054 Dakar, Sénégal	34 03 97	34 28 54
81	DIATTA Faustin	Directeur de la PV	DPV/MA BP 20054 Dakar, Sénégal	34.03.97	34.28.54
82	TOURE Fatima DIA	Dir. Adm Environnement	DENV/MEPN 23, rue Calmette BP 6557	21.07.25/72.62.11	22.62.12
83	GONTES Celestin	TSPV	Dion Sce Agri BP 50 PRATA, Cap Vert	61.64.18/21	61.63.84
84	LOURENCO Abrev	Directeur de la PV	MDRA/DPV BP 844 Bissau, Guinée Bissau	25.29.03	25.27.73
85	EVORA Ferreira Maria Rosa	Sec. phytopathologie	MDRA/DPV BP 844 Bissau, Guinée Bissau	25.29.03	25.27.73
86	DANGA Issoufou	Directeur Adjoint PV	MAG/EL/DPV BP 323 Niamey, Niger	73.25.56	73.43.23
87	MAIGA Azouhou	Technicien Supérieur PV	DPV BP 323 Niamey, Niger	73.25.56	73.43.23
88	HASSANE Salcye	Dteur Etudes et Planif. (Consultant)	DEPMAG BP 323 Niamey, Niger	73.36.34	73.55.17
89	BENGALI M. Madeleine	Technicien Supérieur PV	Service Condit BP 89 Bobo-Dioulasso, Burkina Faso	97.23.33	
90	DIOP Aïssata SOUW	Inspecteur phyto	BP 4038 Port de Dakar, Sénégal	21.65.99	
91	KANTEH Mamadou		Gambie		
92	KADUA				
93	SOLKEM Rachel	Biologiste	DPVC BP 441, N'Djaména, Tchad	52.86.92	
94	DIALLO Fanta T.		SPV BP 281 Bamako, Mali	22.24.04	22.66.95
95	LEWIS Chantal	Conseiller CISS/ACDI	BP 548 Ougadougou, Burkina Faso	31.18.94	31.19.00
96	DOSOUMA Ahmed	Directeur PV	DPVC BP 441, N'Djaména, Tchad	52.86.92	
97	KONTE Souleymane	Interprète de Conférence	SIC INSAH BP 1530 Bamako, Mali	22.21.48/23.05.51	B 22.23.37
98	SIDIBE Brahima	Resp. Suivi Phyto	Centre AGRHYMET, Niamey, Niger	73.31.16	73.24.35
99	VAN DE VOORDE Herman	Conseiller Principal AGRHYMET/DFPV	BP 12625 Niamey, Niger	73.47.58	73.22.37
100	VAN HUIS Arnold	Entomol.	BP 8031,6 700 EH Wageningen Pays-Bas	317.484653	317.484821
101	SAGNA Sankung B.	Chef projet DFPV	Centre AGRHYMET, Niamey, Niger	73.21.81	73.22.37
102	Med Abdallah O/ Bahah	Ing. acridologue	BP 180	56.286	56.286
103	GRAF Peter	Ing. agro. Chef projet	GTZ BP 5217 Nouakchott, Mauritanie	57.989	54.423
104	YOUMA M/ Gouig	Cadre à la PV	Direction de la Protection des Végétaux	57.989	54.423
105	YAHYA O. M'KHATIR	Agronome	Assemblée Nationale Nouakchott, Mauritanie	53.840	
106	KONE Mahamoudou	Ing. agro. Dteur R. Agr.	DRRA Bobo-Dioulasso, Burkina Faso	97.11.48	97.18.23
107	SISSOKO Moussa	Chef Section PV	DNAMR Bamako BP E/281, Mali	22.24.04	
108	BA Daoudé DIALLO	Chargé d'études	CISS/INSAH BP 1530 Bamako, Mali	22.46.81	22.23.37
109	BONZI Marcel	Consultant	INERA BP 7291 Ouagadougou 03, Burkina Faso	34.02.69	34.02.71
110	María Alejua ANDRADE	CONACILSS	Ministère de la Mer, Praia, Cap Vert	61 03 10	61 17 70